

CD251107-81A00

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Réunion du 7 NOVEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vendredi sept novembre à 10h30, le Conseil Départemental s'est réuni à l'Hôtel du Département, sur la convocation et sous la présidence de M. Philippe DUPOUY, Président du Conseil Départemental.

Etaient présents : Mme N. BARROUILLET, M. C. BONNE, Mme C. BOUE, M. P. BRET, Mme F. CASALE, M. G. CASTET, M. R. CASTETS, M. J. COT, Mme C. DASTE-LEPLUS, Mme C. DEJEAN-DUPEBE, M. B. DESENLIS, Mme C. DUMONT, M. F. DUPOUEY, M. P. DUPOUY, Mme P. ESPERON, M. M. GABAS, M. B. GENDRE, M. D. GONELLA, M. V. GOUANELLE, Mme E. LAFON, Mme E. LANAVE, M. F. LARROQUE, Mme P. MARROCQ, Mme Y. RIBES, Mme H. ROZIS LE BRETON, M. J. SALERS, Mme C. SALLES, M. J. SAMALENS, Mme C. SARNIGUET, Mme I. TINTANE, Mme L. TOISON.

Excusés ou absents : M. M. AURORA, Mme C. DUCARROUGE, M. B. KSAZ.

Procurations : M. M. AURORA à Mme C. DEJEAN-DUPEBE, Mme C. DUCARROUGE à M. F. LARROQUE, M. B. KSAZ à Mme L. TOISON.

Délibération adoptée à l'unanimité

OBJET : Synthèse des propositions de la Décision Modificative/Budget Supplémentaire n° 1 de l'exercice 2025.

-
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales, dont notamment les articles L. 3111-1 et suivants relatifs à l'organisation des départements ;
 - VU le rapport du Président du Conseil Départemental du Gers ;
 - VU l'avis de la commission organique compétente ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

Le Conseil Départemental décide :

- d'adopter le projet du Budget Supplémentaire/Décision Modificative (DM) n° 1 de l'exercice 2025, qui s'équilibre en dépenses et en recettes en mouvements réels, à la somme de 10 400 000 €, tous budgets confondus, tel que présenté dans le document budgétaire annexé.

Le total des dépenses et des recettes réelles du budget 2025 est ainsi porté à 363 000 000 €, tous budgets confondus et après prise en compte du Budget Supplémentaire/Décision Modificative, tel que détaillé dans le tableau ci-dessous :

FONCTIONNEMENT (en €)	Dépenses	Recettes
01 - BUDGET PRINCIPAL	288 091 820,05	311 735 252,92
47 – SATESE	795 021,14	822 521,14
49 - ESPACES NATURELS ET CAUE	1 450 960 ,73	1 795 560,73
54 - LABO VETERINAIRE EAUX SOLS	1 363 890,71	1 405 440,71
57 - AUTODROME NOGARO	81 758,00	432 340,04
58 – CENTRE DEPARTEMENTAL DE SANTE	2 090 402,36	2 141 402,36
Total Fonctionnement	293 873 852,99	318 332 517,90
INVESTISSEMENT (en €)	Dépenses	Recettes
01 - BUDGET PRINCIPAL	67 169 510,82	43 526 077,95
47 – SATESE	137 456,14	109 956,14
49 - ESPACES NATURELS ET CAUE	926 737,88	582 137,88
54 - LABO VETERINAIRE EAUX SOLS	226 456,71	184 906,71
57 - AUTODROME NOGARO	436 526,10	85 944,06
58 – CENTRE DEPARTEMENTAL DE SANTE	229 459,36	178 459,36
Total Investissement	69 126 147,01	44 667 482,10
Total général	363 000 000,00	363 000 000,00

Les résultats inscrits au budget de la collectivité sont conformes à la délibération de vote du compte administratif 2024 et d'affectation des résultats 2024, délibération en date du 30 juin 2025 (n° CD250630-81A01).

S'agissant des opérations d'ordre liées, pour l'essentiel, aux virements entre sections et à l'amortissement des immobilisations, elles s'équilibrent, en dépenses et en recettes, à la somme de 2 408 653,99 € au titre de la seule DM. Le montant global des opérations d'ordre inscrit au budget s'élève ainsi à 42 506 910,91 €. Ainsi, le budget total, avec ces opérations d'ordre, est fixé à 405 506 910,91 €, après prise en compte de cette Décision Modificative.

- de valider la politique de provisionnement 2025 de la collectivité, ainsi qu'il suit :

Les provisions ont été ajustées en dépense (constitution de provision) et en recette (reprise de provision). Après les ajustements de DM présentés ci-dessous, le solde des provisions comptables s'établit ainsi à 1 527 095,50 € dont 1 273 108,50 € de provisions déjà constituées au 31/12/2024 (tous budgets confondus). Ces provisions se décomposent ainsi qu'il suit par budget et par nature de dépenses présentant un risque :

Budget Principal (B01)

PROVISION/REPRISE POUR	Montant net des provisions constituées au 31/12/2024	Montant des provisions de l'exercice			Montant des reprises de l'exercice			Solde
		BP	BS/DM1	Total 2025	BP	BS/DM1	Total 2025	
CONTENTIEUX	18 000	8 000	2 000	10 000			0	28 000
VALORISATION MONETAIRE DES COMPTES EPARGNE TEMPS	382 350		391 208	391 208		382 350	382 350	391 208
RUPTURES CONVENTIONNELLES DES CONTRATS DE TRAVAIL	66 883	33 117	80 000	113 117		100 000	100 000	80 000
MALADIES PROFESSIONNELLES, ACCIDENTS DU TRAVAIL ET CAPITAL DECES	113 000	102 000		102 000	113 000		113 000	102 000
Total provisions pour risques et charges (6815/7815)	580 233	143 117	473 208	616 325	113 000	482 350	595 350	601 208
DEPRECIATION DES ACTIFS CIRCULANTS	653 478	901 230		901 230	653 478		653 478	901 230
Total provisions pour dépréciations des actifs circulants (6817/7817)	653 478	901 230		901 230	653 478		653 478	901 230
DEPRECIATION IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 957,50			0			0	2 957,50
Total provisions pour dépréciations des éléments financiers (6866/7866)	2 957,50			0			0	2 957,50
TOTAL PROVISIONS B01	1 236 668,50	1 044 347	473 208	1 517 555	766 478	482 350	1 248 828	1 505 395,50

Budget Annexe du Laboratoire Vétérinaire, des eaux et des sols (B54)

PROVISION/REPRISE POUR	Montant net des provisions constituées au 31/12/2024	Montant des provisions de l'exercice			Montant des reprises de l'exercice			Solde
		BP	BS/DM1	Total 2025	BP	BS/DM1	Total 2025	
VALORISATION MONETAIRE DES COMPTES EPARGNE TEMPS	16 565		19 300	19 300		16 565	16 565	19 300
Total provisions pour risques et charges (6815/7815)	16 565		19 300	19 300		16 565	16 565	19 300
DEPRECIATION DES ACTIFS CIRCULANTS	19 875			0	19 875		19 875	0
Total provisions pour dépréciations (6817/7817)	19 875			0	19 875		19 875	0
TOTAL PROVISIONS B54	36 440	0	19 300	19 300	19 875	16 565	36 440	19 300

Budget Annexe du Centre Départemental de Santé (B58)

PROVISION/REPRISE POUR	Montant net des provisions constituées au 31/12/2024	Montant des provisions de l'exercice			Montant des reprises de l'exercice			Solde
		BP	BS/DM1	Total 2025	BP	BS/DM1	Total 2025	
VALORISATION MONETAIRE DES COMPTES EPARGNE TEMPS	0		2 400	2 400			0	2 400
Total provisions pour risques et charges (6815/7815)	0		2 400	2 400			0	2 400
TOTAL PROVISIONS B58	0		2 400	2 400			0	2 400

Philippe DUPOUY


Président
du Conseil Départemental du Gers

1 4 NOV. 2025

Délibération transmise et reçue en Préfecture le

Le Président du Conseil Départemental certifie que la présente délibération a été publiée le

1 4 NOV. 2025